e-Migrinter

11 | 2013
Et l'immobilité dans la circulation ?

Éditorial

Et l'immobilité dans la circulation ?

Céline Bergeon, Françoise Dureau, Christophe Imbert, Guillaume Le Roux et David Lessault

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/e-migrinter/206
DOI : 10.4000/e-migrinter.206
ISSN : 1961-9685

Éditeur
UMR 7301 - Migrinter

Édition imprimée
Date de publication : 1 septembre 2013
Pagination : 3-6

Référence électronique
Céline Bergeon, Françoise Dureau, Christophe Imbert, Guillaume Le Roux et David Lessault, « Éditorial », *e-Migrinter* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le , consulté le 18 juin 2025. URL : http://journals.openedition.org/e-migrinter/206 ; DOI : https://doi.org/10.4000/e-migrinter.206

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

ÉDITORIAL

Et l'immobilité dans la circulation ?

Céline Bergeon, Françoise Dureau, Christophe Imbert, Guillaume Le Roux & David Lessault

Ce onzième numéro de la revue *e-migrinter* est issu des journées d'étude organisées par l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Migrinter et l'axe « Mobilités, Identités, Territoires » du Collège International des Sciences du Territoire (CIST), qui se sont tenues à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers les 19 et 20 novembre 2012. Les contributions réunies dans ce dossier interrogent les rapports entre mobilité et immobilité, dans des champs thématiques et des terrains variés, en France et dans des pays du Sud.

Depuis les années 1980, plusieurs avancées conceptuelles dans les sciences sociales francophones ont permis de mieux décrire les caractéristiques sociales, spatiales et temporelles de la circulation des individus et des groupes sociaux. D'un point de vue social, des recherches ont rattaché la circulation des individus à des logiques familiales, à l'instar de la notion de « système résidentiel familial ». D'un point de vue spatial, démographes et géographes ont souligné à travers les notions d'« espace de vie », de « multilocalité » ou d' « habiter polytopique », les limites d'une approche de la mobilité spatiale définie par un lieu de résidence unique. Enfin, les approches biographiques de la mobilité ont mis au jour, pour de nombreux individus, des successions de périodes d'immobilités et de mobilités. Ces multiples approches de la circulation montrent que « mobiles » et « immobiles » sont bien loin de constituer des catégories cloisonnées : d'une part, des individus peuvent passer d'un état à l'autre à différentes périodes de leur existence ; d'autre part, les immobiles prennent autant part à la circulation que les mobiles. La circulation des uns serait alors un moyen d'assurer le maintien des autres en un lieu et, réciproquement, un lieu d'ancrage solide permettrait de pérenniser une pratique de circulation.

À travers l'organisation de ces journées d'étude, l'enjeu était de remettre à l'ordre du jour ces questionnements déjà anciens afin d'ouvrir des dialogues entre disciplines, champs thématiques (migrations internationales, mobilités résidentielles, mobilités professionnelles, sociologie et

démographie de la famille) et spécialistes de différentes régions du globe. Ces journées ont donc interrogé les rapports entre mobilité et immobilité, en invitant au débat des chercheurs travaillant sur des champs thématiques et des terrains variés, en Europe ou dans des pays du Sud. Alors que la grande majorité des travaux sur la circulation privilégie l'étude des « mobiles », l'objectif de ces journées était d'essayer de mieux comprendre le rôle spécifique des « immobiles » et dans quelle mesure ils prennent part à la circulation.

Plusieurs questions de fond ont structuré les échanges :

– Comment circulation et immobilité se négocient, se partagent et s'organisent-elles entre les membres d'un groupe, communautaire ou familial ?

– Comment circulation et immobilité s'imposent-elles à certains moments, à certains individus ?

– Quelles sont les relations réciproques entre catégorisations et pratiques spatiales, réelles ou perçues, des individus – que ces catégorisations soient le fait du politique, du producteur d'information statistique ou du chercheur ?

Afin de répondre à ces questions, les journées d'études se sont déroulées en une session introductive et quatre sessions thématiques qui constituent les parties de ce dossier. La première partie du dossier rassemble les exposés introductifs des organisateurs des journées. Dans son introduction, Françoise Dureau rappelle que l'idée de ces journées d'étude sur l'immobilité trouve ses origines dans l'identification de certains biais introduits par le paradigme de la mobilité généralisée qui incitent à une valorisation excessive de la mobilité. Cette situation conduit : 1) à ne cibler que le mouvement, ceux qui bougent, ce qui change ; 2) à occulter les permanences et les sédentaires ; 3) à dévaloriser les immobiles, *a priori* considérés comme passifs, alors que dans certains contextes, c'est le fait de rester qui suppose d'avoir davantage de moyens et de compétences, plutôt que le fait de partir.

À travers un rapide bilan des principales avancées conceptuelles et méthodologiques dans l'étude des mobilités spatiales, Françoise Dureau pointe l'importance des situations d'immobilité constatées et la nécessité de décloisonner les catégories « mobiles » et « immobiles ». C'est, selon elle, un enjeu actuel important que d'essayer de mieux comprendre les rapports entre mobilité et immobilité et les rôles spécifiques des immobiles dans la circulation. Dans le prolongement de ses propos, Christophe Imbert, David Lessault puis Céline Bergeon insistent à leur tour, à travers une lecture de leurs travaux de recherche respectifs, sur les enjeux politiques, méthodologiques et scientifiques à considérer « mobilité » et « immobilité », « mobiles » et « immobiles » dans une approche globale et non exclusive.

Les communications réunies dans la deuxième partie de ce dossier traitent des différents contours du « groupe » au sein duquel prend place la circulation et s'expriment les rapports entre « mobiles » et « immobiles » : la famille nucléaire, la famille élargie, le voisinage, la communauté, le village. Dans sa contribution, Florence Boyer livre une analyse des liens entre mobilité et immobilité à partir d'une recherche sur les migrations circulaires de Nigériens de la région de Tahoua (centre du Niger). L'immobilité permise par les mobilités (et inversement) s'illustre par le départ des jeunes hommes en migration internationale et leur retour systématique après un temps d'absence variable : c'est bien cette circulation qui autorise, dans ce cas précis, le maintien de leurs familles - femmes, enfants, parents plus âgés - dans les villages de départ. Dans les travaux présentés par Évelyne Mesclier, c'est la définition même des contours des groupes sociaux qui est interrogée dans le cadre du Pérou rural. Alors que les paysanneries andines sont parfois envisagées comme un

seul « groupe social », voire ethnique, sa réflexion se porte sur la nécessité d'envisager des différences importantes entre groupes : la diversité des pratiques de mobilité peut ainsi être envisagée comme indicateur d'un « accès différentiel à la production de l'espace ». Dans la communication de Laure Carbonnel, la cohésion du groupe est observée au Mali à travers une pratique traditionnelle, la bouffonnerie, impliquant différents types d'individus (actifs et inactifs, mobiles intervillageois ou intravillageois et immobiles) dont les différences de statut, « loin de diviser le groupe social, participe à sa morphogenèse et à son unité ».

La troisième partie réunit les contributions qui envisagent les rapports entre mobilité et immobilité à une autre échelle sociale : celle de la famille. Nathalie Ortar aborde sous l'angle du genre, le cas des couples bi-actifs avec enfant(s) dont au moins un des conjoints, pour des raisons professionnelles, fréquente plusieurs lieux de vie et passe habituellement des nuits à l'extérieur du domicile familial. L'analyse des tensions et le *continuum* entre ancrage et différents types de mobilités sont observés dans la durée des trajectoires résidentielles familiales. Cette approche entre en résonnance avec les travaux de Thomas Pfirsch qui ont trait aux mécanismes par lesquels les classes supérieures napolitaines parviennent à concilier circulation et ancrage résidentiel local. Il montre en particulier le rôle du patrimoine familial dans cette association. En effet, selon lui, les mobilités individuelles ne peuvent être comprises sans être resituées dans des parcours familiaux et intergénérationnels.

La quatrième partie est consacrée aux circulations pendant les périodes d'immobilité forcée. Fleur Guy expose d'abord les modalités de mise à distance des adolescents placés en foyer. En tant que mesure reposant sur la mise à distance du domicile familial et/ou de leur quartier de résidence d'adolescents, le placement impose aux jeunes concernés une mobilité résidentielle plus ou moins contrainte. Mais au sein des établissements de placement, ce sont les mobilités quotidiennes, fortement contrôlées - tout en étant dans certains cas encouragées - qui aboutissent à des injonctions paradoxales. Les représentations et pratiques spatiales des jeunes placés, que ce soit au sein-même de l'établissement d'accueil ou à l'extérieur, apparaissent en tension constante entre immobilité et mobilité, ancrage et circulation. Sandrine Depeau porte un regard original sur la mobilité des enfants à partir de résultats d'enquêtes réalisées sur les bus pédestres (pedibus) auprès de familles de la banlieue rennaise. Si le déplacement de l'enfant se résume toujours plus à une circulation sans arrêts, elle note également que les lieux autorisés à l'enfant dans le cadre de déplacements autonomes sont très fréquemment, voire exclusivement, des lieux liés au réseau social et familial. La présence de lieux de type « refuge », à forte familiarité sociale, augmente la réassurance des parents. Aussi, cette mobilité autonome est-elle conditionnée par le besoin d'une garantie de fluidité dans le trajet de l'enfant. Il y aurait ainsi des lieux plus propices à l'arrêt que d'autres, régis par une double injonction consistant à interdire le stationnement dans les espaces publics et à limiter les circulations. Et c'est dans un cadre bien différent du contrôle des circulations et de l'autonomie des pratiques que prend place un autre paradoxe de l'immobilité. Dans des contextes bien spécifiques d'immobilité « forcée » (détenus dans les prisons ou étrangers en centres de rétention), Lucie Bony et Bénédicte Michalon dressent en effet un même constat : les lieux d'enfermement sont étroitement liés à des circuits et des flux de mobilité. Ils n'en seraient pas l'antithèse, mais un complément indissociable. Considérant les situations/lieux d'enfermement comme une épreuve d'immobilité forcée pour les uns mais une épreuve de mobilité pour les autres, c'est bien l'articulation de ces deux expériences en un même lieu qui fait exister

« mobiles » et « immobiles » au sein d'un même système de relations.

La cinquième partie rassemble deux réflexions méthodologiques qui visent à mieux caractériser les situations d'immobilité. Cédric Duchêne-Lacroix, dans son essai de conceptualisation de « l'habiter multilocal » souligne la diversité des situations de multi-résidence et des critères utilisés pour la définir. Dans le prolongement de cette réflexion, Guillaume Le Roux porte son attention sur les méthodes quantitatives d'enquête et d'analyse des mobilités et immobilités à différentes échelles : sociales, temporelles et spatiales. Ainsi, souligne-t-il, l'analyse de la mobilité spatiale est à géométrie variable et plusieurs groupes et échelles sont pertinents et complémentaires pour l'observer. L'ensemble des communications montre bien en effet que les différents niveaux d'observation (individu, couple, ménage, famille, communauté, village, etc.) constituent des unités d'analyse utiles dans l'étude des pratiques spatiales pour caractériser le mouvement ou son absence. Et, dans la plupart des cas, ce sont les catégories de collecte et d'analyse de ces pratiques qui conditionnent le sens et l'importance que nous attribuons à la mobilité ou à l'immobilité.

Ce dossier se conclut par une synthèse des débats, qui ont été marqués par deux réflexions transversales : la première concerne le caractère subi/choisi de la circulation et le degré de contrainte plus ou moins fort qui pèse sur les pratiques sociales et spatiales ; la seconde renvoie à la question des échelles spatio-temporelles et de leur articulation conduisant au débat incontournable des catégories utilisées pour qualifier et rendre compte des comportements individuels et collectifs.

Céline Bergeon
ATER Université de Limoges
CNRS - UMR 7301 Migrinter
bergeonceline@yahoo.fr

Françoise Dureau
DR IRD honoraire
CNRS - UMR 7301 Migrinter
f.dureau@gmail.com

Christophe Imbert
Maître de conférences - Université de Poitiers
CNRS - UMR 7301 Migrinter
Accueilli en délégation à l'INED – UR 06 « Mobilité, Logement et Entourage »
christophe.imbert@univ-poitiers.fr

Guillaume Le Roux
Doctorant
Université de Poitiers / CNRS - UMR 7301 Migrinter
guillaumeleroux14@gmail.com

David Lessault
CR CNRS
UMR 7301 Migrinter
Associé à l'INED – UR 06 « Mobilité, logement et entourage »
david.lessault@univ-poitiers.fr